



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du jeudi 14 février 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Vienne, ce 20 janvier. Dimanche dernier, le Feld maréchal prince de Saxe-Cobourg a prêté, entre les mains de l'empereur, son serment, en qualité de commandant en chef de l'armée de l'Empire. Le lendemain, il est parti pour l'armée.

De Vienne, ce 23 janvier. Les dons patriotiques pleuvent toujours avec abondance dans le trésor public. Déjà ils s'élèvent à un million 750 mille florins. Dans le dernier bal, il s'est présenté à l'empereur une personne masquée qui lui a offert une petite boîte avec une clef en or. L'empereur a d'abord résisté ; mais enfin il a cru devoir accepter ce présent qui lui étoit offert par une main galante & généreuse. En ouvrant la boîte, on a trouvé pour trois mille florins de billets de banque, avec une lettre où étoient écrits ces mots : *cette somme est pour les frais de la guerre.*

Des domestiques & même de manœuvres font entr'eux des quêtes pour en offrir le produit au chef de l'Empire. Un vieil invalide étoit parvenu,

par de longues économies, à ramasser cinq florins ; il les a portés à l'empereur qui a été très-sensible à cette générosité, & qui, pour ne pas laisser le zèle du vieux militaire sans récompense, lui a envoyé cinquante florins.

L'empereur vient de récompenser dignement, & d'encourager puissamment le zèle de ceux qui lui ont fait, ou qui voudroient lui faire des dons gratuits pour la guerre de l'esclavage. Il a ordonné que toutes les bourses & boîtes vuides, dans lesquelles ces dons auront été présentés, seront conservés, comme un monument éternel, dans la chambre du trésor impérial, avec la somme ou valeur du don, & le nom du donateur. Parmi ces boîtes à don, on admire beaucoup à la cour, celle de l'orfèvre de la cour, nommé Wirth ; c'est un cœur d'argent qu'il avoit rempli de mille ducats.

D'Hanovre, ce 21 janvier. Des lettres particulières ; reçues de Russie annoncent que le cabinet de Pétersbourg n'est pas sans inquiétude sur les dispositions de la Porte ; il paroît aussi que ce qu'

se passe en Suède ne laisse pas de lui causer quelque craintes. Une suite de ces inquiétudes & de ces craintes, c'est qu'on est décidé à ne prendre aucun part efficace aux affaires de France, & que les puissances coalisées ne doivent plus compter sur les secours de l'impératrice, tant de fois & depuis si long-temps promis. Tout ce que débitent les gazetiers allemands sur la marche de ces troupes ne sont que des mensonges payés à deux krenzer la ligne par les conseillers & les secrétaires d'ambassade, qui s'imaginent par ces petites espiègleries causer de terribles inquiétudes aux Français.

F R A N C E .

De Lyon, ce 5 février. On a commencé cette nuit, & on continue des visites domiciliaires. Depuis plusieurs jours la municipalité instruite de différentes circonstances qui avoient alarmé sa surveillance, étoit sollicitée d'ailleurs de prendre cette mesure indispensable pour assurer la tranquillité de la ville, & étouffer la fermentation foudroyante qui sembloit presager de plus grands troubles. Le citoyen Sautemouche, officier municipal avoit été jeudi dernier attaqué par quatre brigands; assez adroit pour saisir la canne à épée de l'un d'eux, il se défendit, & leur échappa. Cette attaque faite de nuit à un fonctionnaire public décoré de son écharpe, confirmoit les complots dont on avoit déjà quelques soupçons. Des placards incendiaires affichés à plusieurs reprises & dans plusieurs endroits, notamment à l'arbre de la liberté sur la place des Terreaux, attisoient le feu de la guerre civile. Lundi soir un grand nombre de citoyens vinrent communiquer leurs craintes au conseil-général de la commune, & sollicitèrent de promptes mesures pour empêcher les progrès de ces machinations. Aussi-tôt, sur la requisition du citoyen Lauffel, procureur de la commune, le conseil-général se constitua en assemblée générale permanente, les notables furent convoqués à bas bruit, & la visite commença. Un grand nombre de personnes suspectes ont été arrêtées; des prêtres, des ci-devant abbesses, & entr'autres, beaucoup de filoux & plusieurs bandes de voleurs, dont quelques-uns ont été pris sur le fait, au moment où le rappel battoit dans les sections. Nous reviendrons sur les détails que ces arrestations nombreuses pourront procurer. Le commandant de bataillon du Port-du-Temple & plusieurs officiers du même bataillon ont été arrêtés, avec les preuves d'un complot formé contre les magistrats. Pour donner une idée

des placards qui ont nécessité cette mesure, voici un extrait d'un de ceux que l'on a trouvé sur l'arbre de la liberté, des Terreaux, & qui a été détaché & porté à la municipalité.

« Le crime est donc consommé, & le » couteau meurtrier a tombé sur la tête de votre » Roi! Voilà donc comme on récompense les monarques qui veulent rendre leurs peuples libres! » Français, vous qui donniez jadis l'exemple de » la fidélité, de l'équité & de l'humanité, que » sont devenus ces titres? Je déclare à la » face du ciel & des hommes, que Louis XVI est » innocent, que tous ceux qui l'ont condamné au » supplice, ont porté un jugement inique, & » vous, peuple, injustement trompé, &c. »

Paris. On a imprimé que les joyes du carnaval ne convenoient qu'à des esclaves, que les peuples libres prenoient des plaisirs plus relevés. Si on veut juger de la philosophie du Parisien à l'extérieur, rien ne ressembloit moins aux bruyans plaisirs que prenoit jadis le peuple dans les jours gras, sur tout lorsque le soleil daignoit les éclairer de ses rayons, que ceux des trois jours qui ont précédé le carême, Paris étoit d'une tristesse morne. Le bourgeois en général ne s'est point amusé, & la jeunesse, qui n'aime pas trop à faire le sacrifice de ces jours heureux où elle déploie toute sa gaité, a cependant renoncé aux bals & aux divertissemens. Le peuple s'est dédommagé de la contrainte extérieure dans les guinguettes. Tous les maîtres à danser ont ouvert des bals chez eux, leurs salles ont été remplies; en général les femmes y étoient recherchées dans leurs parures; mais les hommes qui avoient le plus de prétention à l'élegance de la roquette, se sont confondus dans la foule en y paroissant en sans-culotte. Ceux qui n'ont pu se résoudre à dévorer chez eux l'ennui de l'inactivité, n'ont pas trouvé d'autre parti que de se répandre dans ces bals bourgeois, à 24 & 30 sols, pour y respirer l'air civique de l'égalité.

§. On a donné, le mardi gras, un bal civique & très-incivil aux marchands d'argent; on les a très-honnêtement priés d'échanger leurs écus en assignats; & dans le tumulte, où beaucoup de personnes ont été froissés, abîmés, on a fait à plusieurs la politesse d'échanger leurs porte-feuilles contre . . . rien. La Bourse a été le lieu de la scèae; l'on parle de la fermer.

§. Le ministère est le pivot de l'administration générale d'un état: quand il est bien occupé, il supplée facilement à l'insuffisance des loix; au lieu que

de bonnes loix, sans ministres qui puissent les faire exécuter, contribuent même à désorganiser un empire, parce qu'à l'exécution elles offrent l'idée de l'impuissance de la loi. Jettons un coup d'œil sur le ministère actuel.

Six ministres partagent l'administration. Celui des affaires étrangères, le Brun, est presque nul aujourd'hui, puisqu'aucun état ne veut communiquer avec notre République. L'intérieur n'a plus de ministre depuis que Rolland a donné sa démission, ministère important, qui met sous la main d'un seul homme le régime de 85 départemens, & auxquels il ne peut donner qu'un seul jour en trois mois de temps, s'il veut s'occuper d'eux successivement, en admettant qu'un seul jour suffise à toutes les relations de ce département. La place est vacante, & l'on ne sait qui nommer. La marine, désorganisée dans toutes ses parties, ayant des flottes considérables à combattre, n'a plus de ministre, Monge a donné sa démission. Bournonville arrive au département de la guerre, il y a été porté par ses succès & ses victoires. Déjà il est dénoncé; les Jacobins, qui voyent avec peine qu'il ait pris la place de Pache, ne réfléchissent pas sans doute qu'il vaut mieux sacrifier un homme que la chose; que l'ineptie de Pache a percé de toutes parts, que c'est à son imprévoyance qu'il faut attribuer les désertions & les retraites des volontaires, & la cessation de nos succès, qui équivalent presque aujourd'hui à des défaites. Clavière va bientôt être forcé de quitter le timon des finances; que peut-il contre l'énorme progression du prix des dentées qui scarifient l'impôt dans la main du contribuable, ayant aujourd'hui bien de la peine à suffire aux avances, aux salaires, aux journées, dont le prix quadruple ne lui laisse pas la perspective du plus léger produit, & lui fait abandonner le hoyau ou la charrue. Reste donc le ministre paisible de la justice, dont toutes les fonctions consistent à sceller des loix sur lesquelles il n'a pas le droit de faire la plus légère observation, mais seulement à les envoyer aux tribunaux; fonctions même dont Garat paroît se dégoûter, puisqu'on assure que las d'être à peine rémarqué, il demande d'être nommé ministre de l'intérieur. On voit que des six ministres de France, les emplois de deux sont à-peu-près nuls, deux sont vacans, & les deux autres sans cesse contrariés, ce qui doit donner aux nationaux, comme aux étrangers, une haute idée de notre administration politique.

§. *Gorfas à Chabot.* — Chabot, je dois une ré-

ponse à tes colonnies contre Pétion, Manuel & moi. . . . Je dirai tout, Chabot, & je t'apprendrai de plus d'une manière, que la calomnie même a tort de parler en l'absence de la probité. Je te remercie, au surplus; j'avois besoin d'être provoqué pour entrer dans certains détails que j'avois déjà annoncés, & que mon ame contenoit à peine, malgré la prudence qui sembloit m'ordonner de me taire, pour ne pas m'exposer, moi & d'autres, aux vengeances des infâmes scelerats dont tu te fais le champion. . . . (J'AI JUSQU'À VOS SIGNATURES, LACHÈS BRIGANDS! dépêchez-vous de me faire égorger.)

§. *Titres des journaux de Marat d'avant-hier & d'hi-*

I. « Les Brissotins complotant avec les ministres, tous dévoués à la clique. — Coup funeste qu'ils vouloient porter à ses plus zélés défenseurs, en poursuivant les auteurs des journées des 2 & 3 septembre. — Efforts qu'ils font pour gagner du temps, afin de laisser arriver les Autrichiens. — Dumourier vendu au roi de Prusse. »

II. « Scélérats dont le traître Bournonville s'environne. — Nouveaux complots de la faction Buzotine, Genfonetine, Guadétine, contre les membres les plus énergiques de la députation de Paris. — Coup de désespoir qu'elle vient de tenter pour faire égorger les soldats de la patrie les plus zélés, après avoir formé un ministre de la guerre contre-révolutionnaire. — Preuves que Clavières est un frippon, & Grangeneuve un scélérat, qui a voulu faire égorger Journeau à l'Abbaye, & qui a poussé la barbarie jusqu'à repousser ses quatre petits enfans, qui lui demandoient à genoux la grace de leur père »!

CONVENTION NATIONALE.

Fin du décret du 31 janvier, concernant l'armement en course & les lettres-de-marques.

» IV. Il ne pourra être employé sur les bâtimens en course, qu'un sixième des matelots classés en état de servir la République. Pour cet effet, les préposés aux classes ne pourront recevoir d'entôlement, ni délivrer de permis d'embarquer pour la course, qu'autant que le nombre des matelots employés à ce service n'excédera pas le sixième des gens classés de leur arrondissement. Ils seront, ainsi que les armateurs, responsables de toute contravention, à cette loi.

» V. Les chefs, sous-chefs, préposés aux clas-

ses , & les capitaines des bâtimens de la République , ne pourront , dans aucun cas , forcer les capitaines des bâtimens en course à en débarquer aucun matelot , qu'autant que le nombre de ceux classés excéderoit la proportion déterminée dans l'article ci-dessus.

Suite de la séance du mardi 12 février.

Lettre du ministre de la marine , Monge , au président de la convention.

« Citoyen président , une nouvelle organisation de la marine doit être présentée à la convention nationale ; je crois qu'il est utile qu'un changement qui s'opère sur les personnes , s'opère en même temps sur l'organisation ; je vous prie en conséquence de présenter ma démission à l'assemblée ! »

L'organisation de nos armées étoit à l'ordre du jour : on ferme la discussion , & l'on accorde la priorité au plan du comité ; l'on arrête le premier article : A compter de la publication du présent décret , il n'y aura plus de différence ni dans la paye , ni dans la forme , ni dans le régime des troupes de ligne & bataillons de volontaires nationaux.

On lit une lettre des commissaires de la convention dans la Belgique , qui se plaignent de la conduite incivique des maîtres de poste , qui leur ont refusé des chevaux.

Séance du mercredi 13 février.

Custine , par une lettre , réclame contre le décret qui accorde des congés absolus à ceux des soldats qui se feront remplacer. Il trouve ce décret injuste & impolitique. Renvoyé au comité.

Un citoyen , nommé *Royou Guermeur* , envoyé commissaire par le conseil-exécutif-provisoire & par la commune de Paris , dans le département du Finistère , a été arrêté par la municipalité de Quimper. Le comité de sûreté propose à la convention d'ordonner son élargissement ; cette motion est tour-à-tour appuyée & combattue. Après bien du tumulte , on passe à l'ordre du jour.

Le directoire du département du Calvados ,

ayant son procureur-général-syndic à sa tête , entretient l'assemblée des dangers que court la patrie , sur-tout sur les côtes de la ci-devant Normandie , par les flottes nombreuses qu'arme l'Angleterre , les corsaires de Jersey & Guernesey. Bouillé médite une descente. Il demande des armes & des munitions pour le bataillon du Calvados , & pour chef , le général Felix Vimphen , avec lequel ils feront des prodiges.

Le ministre de la marine annonce que nos corsaires ont déjà pris beaucoup de navires , & demande un tribunal pour juger de la validité des prises.

Le département du Finistère envoyoit une force de 300 hommes à Paris , le ministre de la guerre les croyant plus utiles sur les côtes , leur a donné ordre de rétrograder & de s'y rendre.

Un officier de l'armée du Var propose un plan de défense pour les côtes de la Méditerranée , en plaçant un corps d'artillerie de 1200 hommes , depuis Villefranche jusqu'à Perpignan. Au premier coup de canon , 50 mille sans-culottes seront sous les armes. Je ne doute pas , ajoute-t-il , que nous ne fassions bientôt danser *la Carmagnole à M. Georges* , à sa majesté espagnole & à ces deux taquins , dont le frère vient d'essayer le rasoir national. Ce plan , débité en Marseillois , a beaucoup fait rire & a été renvoyé au comité.

Une lettre des commissaires de la Belgique ; annonce que les habitans de Mons , réunis en assemblée primaires , au nombre de 3 mille , ont voté à l'unanimité , leur réunion à la France. Ils ont armé une troupe à cheval , qui témoigne la plus vive ardeur pour partager les dangers de nos frères d'armes.

Le ministre de la justice , ayant par *interim* le porte-feuille de l'intérieur , a fait son rapport sur les subsistances. Il n'est pas d'avis que la municipalité avance tous les jours 12 mille livres pour entretenir le pain à un taux modéré ; il donne ses vues , qui sont renvoyées au comité d'agriculture.

On reprend la discussion sur l'organisation de l'armée.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette , boulevard de la porte Saint-Martin , à celle Saint-Denis , N°. 17. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année , 15 liv. pour six mois , 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.